

RENSEIGNEMENTS POUR FACTURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

(restaurant scolaire, centre de loisirs, garderie, transport scolaire)

<i>Père</i>	<i>Mère</i>
Nom Prénom :	Nom Prénom :
Adresse :	Adresse :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Téléphone :	Téléphone :
Employeur :	Employeur :

Situation de famille marié(e) / concubinage / célibataire / pacsé(e) / séparé(e) / divorcé(e) / veuf(ve)
(rayer les mentions inutiles)

Facturation au nom de : _____

Enfants concernés par la facturation périscolaire pour l'année scolaire 2019-2020

Nom et prénom des enfants inscrits	Date de naissance	Ecole	classe

Tournez la page SVP

Tarifs dégressifs en fonction du quotient familial

Régime général CAF	
Régime MSA	

Veillez cocher votre régime d'allocations familiales

Les tarifs dégressifs en fonction du quotient familial sont valables uniquement pour les habitants d'Elliant et Tourc'h.

- **Vous êtes allocataire de la CAF du Finistère**

J'autorise la commune à utiliser le site professionnel de la CAF pour avoir accès au quotient familial et éventuellement déduire une aide financière, valable uniquement pour les habitants d'Elliant et Tourc'h.

Dans ce cas, merci de renseigner votre numéro d'allocataire : _____

Je n'autorise pas la commune à utiliser le site professionnel de la CAF. Dans ce cas, nous vous invitons à joindre une attestation sur laquelle figure le quotient familial.

- **Vous êtes allocataire d'une CAF hors Finistère**

Fournir une attestation de la CAF

- Si vous venez d'emménager à Elliant ou Tourc'h et que vous venez d'un autre département que le Finistère
- Si le transfert entre les 2 CAF ne s'est pas encore effectué.

- **Vous êtes allocataire de la MSA**

Merci de joindre une attestation sur laquelle figure le quotient familial.

Je certifie l'exactitude des renseignements et m'engage à faire connaître au service facturation tout changement de nature à modifier le tarif applicable.

Fait à Elliant, le _____ Signature

BAREMES D'AIDE FINANCIERE

La commune d'Elliant accorde un tarif dégressif en fonction du quotient familial. **Attention, cette aide concerne uniquement les familles domiciliées à Elliant et Tourc'h.**

Les barèmes sont établis comme suit :

	BAREME 1 : - 15 %	BAREME 2 : - 30 %	BAREME 3 : - 50 %
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE	561 et 810	351 et 560	Inférieur à 350